

Mes règles de vie

à la cantine



LE CONSEIL D'ÉCOLE D'ENFANTS, la municipalité et le personnel d'encadrement ont élaboré QUELQUES RÈGLES SIMPLES À RESPECTER POUR QUE LA CANTINE SOIT UN MOMENT CONVIVIAL

1- DANS LA COUR :

EN SORTANT DE CLASSE :

- Je vais aux toilettes et je me lave les mains avant de me ranger,
- Si je ne vais pas aux toilettes, je me lave quand même les mains,
- Je ne joue pas dans les toilettes,
- Je me range correctement soit dans la cour, soit dans le préau et je reste dans les rangs durant les trajets entre l'école et la cantine (2 par 2),
- Je ne cours pas sous le préau.



EN CAS DE PLUIE :

- Je ne marche pas dans les flaques d'eau,
- Je n'arrose pas mes camarades.



DANS TOUS LES CAS :

***Je ne crache ni par terre ni sur mes camarades
et je ne me bagarre pas.***



2 - À LA CANTINE :

RESPECT DES PERSONNES :

- Je respecte les personnes, je suis poli(e),
- Je ne me moque pas de mes camarades,
- Je ne cours pas et je ne crie pas dans la cantine,
- Je me tiens bien à table et je ne mets pas les coudes sur la table,
- Je mange proprement et ne parle pas la bouche pleine.



